



FONDS DE PARTENARIAT POUR LES ÉCOSYSTÈMES CRITIQUES
PROFIL DE L'ÉCOSYSTÈME

ÉCOSYSTÈME DE MADAGASCAR
DANS LA ZONE PRIORITAIRE DE BIODIVERSITÉ DE
MADAGASCAR ET DES ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN

VERSION FINAL
14 DÉCEMBRE 2000

INTRODUCTION	3
INFORMATIONS DE FOND: LA ZONE PRIORITAIRE DE MADAGASCAR	4
IMPORTANCE BIOLOGIQUE DE LA ZONE PRIORITAIRE DE MADAGASCAR.....	5
Niveaux de Diversité et d'Endémisme Biologique.....	6
Niveaux de Protection de la Biodiversité.....	8
Les Ecorégions de Madagascar.....	8
Le Statut des Zones Protégées à Madagascar	9
EVALUATION DES MENACES.....	11
Expansion Agricole.....	11
Exploitation Forestière.....	12
La Pâtûre de Bétail Non Contrôlée.....	12
Collecte de Bois de Feu/Production de Charbon	12
Chasse et Commerce.....	12
Exploitation minière à petite échelle et à l'échelle corporative.....	12
Plantes d'Ornement et Collecte d'Animaux Sauvages.....	13
Introduction d'Espèces Exotiques.....	13
L'Elaboration de Politiques de Gestion	13
Gouvernance et Etat de Droit.....	14
Formation et Capacité.....	14
Informations Limitées sur la Biodiversité.....	14
Effets Perturbants de la Fragmentation Forestière.....	14
Manque de Bénéfices de Préservation pour les Communautés Locales.....	14
EVALUATION DES INVESTISSEMENTS ACTUELS	14
Plan National d'Action Environnementale.....	14
Bailleurs de Fonds Multilatéraux et Bilatéraux	15
ONG Etrangères ayant Baillé des Fonds	16
Utilisateurs Locaux	16
Utilisateurs Etrangers.....	17
CEPF NICHE POUR LES INVESTISSEMENTS DANS LA REGION.....	18
CEPF : STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET CIBLE DU PROGRAMME	19
DURABILITE.....	22
CONCLUSION.....	23
Madagascar Incremental Costs and Environmental Benefits CEPF Alternative.....	24
Stratégie d'Investissement du CEPF (2000-2003).....	25
Tableau de coûts croissants – Madagascar (2000-2003)	26

INTRODUCTION

Le Critical Ecosystem Partnership Fund (Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques) (CEPF) est un fonds de \$150 conçu pour mieux préserver les zones prioritaires menacées du monde dans les pays en voie de développement. Il s'agit d'une initiative jointe de Conservation International (CI), du Global Environment Facility (GEF), del gouvernement Japonais, de la fondation MacArthur et de la Banque Mondiale. Le CEPF fournit des fonds pour des projets situés dans les zones prioritaires de la biodiversité fortement menacées qui représentent 1,4% de la surface de notre planète, et où vivent quelque 60 pour cent de toute la diversité terrestre.

Le CEPF a été conçu pour poursuivre l'engagement de la Banque Mondiale en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion durable qui est principalement appliqué à travers le GEF et canalisé vers les gouvernements. Le CEPF complètera les efforts de la Banque Mondiale et du GEF pour préserver la biodiversité en fournissant les lignes directrices d'un mécanisme de financement à une large gamme de partenaires de la société civile, y compris des ONGs, des groupes communautaires et des partenaires du secteur privé.

Le CEPF poursuivra les objectifs généraux de la Banque au niveau des pays en offrant une occasion d'engager des communautés locales et autres partenaires de la préservation de la biodiversité et de la gestion des écosystèmes. Le CEPF fournira également une importante expérience d'apprentissage à travers un système d'octroi de fonds par Internet à <http://www.cepf.net/> et en focalisant son action sur les résultats et l'expérience sur le terrain. Le site est conçu pour servir d'unité centrale, disséminant les leçons tirées et facilitant l'échange d'informations inter-régionale sur les succès de la préservation. Il permettra aussi de promouvoir la reproduction de projets réussis en fournissant un accès à une large gamme de ressources conçues pour aider les réalisateurs de projets dans les zones prioritaires de la biodiversité.

Le CEPF s'attachera à tirer parti des leçons d'autres programmes, en particulier de la procédure d'octroi de bourses de montant moyen, pour s'assurer que les fonds sont fournis de manière rapide et avec des niveaux de vérification appropriés et peu coûteux. Le CEPF utilisera les points focaux nationaux du GEF pour s'assurer que les pays clients soutiennent la direction stratégique de CEPF. Le CEPF a pour but de compléter, plutôt que de dupliquer ou recouper, les activités régulières du GEF.

Le CEPF subventionnera des alliances stratégiques de travail parmi les groupes communautaires, les ONGs, les programmes du gouvernement, les milieux académiques et le secteur privé, combinant les capacités uniques et éliminant la duplication des efforts pour une approche plus complète des défis de la préservation. Le CEPF est unique parmi les mécanismes d'octroi de fonds dans la mesure où il concentre spécifiquement sur les zones biologiques plutôt que les frontières politiques et s'attachera aux menaces de la préservation sur la base de formation de couloirs pour assurer un profit maximal des investissements. Ceci sera une contribution importante à Madagascar où de nombreux investissements se sont focalisés sur la préservation de niveaux actuels de diversité biologique dans les zones protégées existantes mais pas forcément à l'échelle d'un couloir entier. Les directions stratégiques du programme du CEPF sont fortement liées à un processus fiable de sélection des priorités, et ont pour cible divers fossés dans cette stratégie plus vaste. Le fait d'élaborer sur les processus de collaboration déjà en cours dans la région permettra non seulement à de nombreux participants non gouvernementaux, scientifiques et du secteur privé de coopérer mais permettra aussi d'augmenter les capacités de ces divers groupes. De plus, le CEPF a pour objectif de distribuer des fonds à la société civile de

manière plus expéditive, en complétant les fonds actuellement disponibles pour les agences du gouvernement.

Les fonds seront utilisés pour fournir de petites bourses à des projets de préservation gérés par des groupes de la société civile, des ONGs et du secteur privé travaillant dans les écosystèmes critiques. Les fonds fournis par le CEPF au niveau des projets susciteront des contributions complémentaires en argent et en nature. En finançant les efforts de préservation dans les zones productives, comme les zones agricoles, le CEPF a le potentiel d'inciter à un soutien plus large que d'habitude des mesures de préservation au sein de la communauté agricole, encourageant spécifiquement les initiatives agroforestières à maintenir la connexion dans les zones de couloir.

En résumé, le CEPF offre une occasion de promouvoir la préservation de certains des écosystèmes les plus importants de la planète, des lieux de haute diversité et de grande beauté. La préservation de ces écosystèmes est particulièrement importante étant donné les contributions fournies par des écosystèmes sains et divers à l'agriculture, à l'exploitation forestière, l'approvisionnement en eau et les zones de pêche. Ceux-ci jouent un rôle critique dans les efforts de la Banque pour réduire la pauvreté. Le CEPF fournira une aide de façon expéditive; il travaillera avec une large gamme de groupes communautaires locaux, d'organisations de la société civile, d'ONGs et de compagnies privées pour faire face aux défis de la préservation.

INFORMATIONS DE FOND: LA ZONE PRIORITAIRE DE MADAGASCAR

Les besoins actuels des priorités de préservation de la biodiversité pour la portion malgache de la Zone Prioritaire de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien vient directement de l'Atelier sur la Sélection des Priorités de Préservation (CPW) de 1995, auquel ont participé plus de 100 des meilleurs experts mondiaux de la biodiversité de Madagascar. Ces experts ont été placés en groupes thématiques (taxonomie, paléontologie, socio économie) afin d'identifier les efforts nécessaires pour faire face aux sévères menaces pesant sur les forêts de Madagascar, tels que le Second Plan d'Action Environnementale (PE2) et les programmes du Global Environment Facility (GEF). Plusieurs recommandations significatives ont résulté de cet atelier sur la sélection des priorités, et celles-ci demeurent les priorités initiales pour le financement de nouveaux projets, pour élargir le système de zones protégées, pour développer des systèmes de recherche biologique qui fonctionnent au-delà des zones protégées existantes et pour développer des couloirs de secteurs protégés entre les forêts et les zones protégées qui demeurent.

Sur la base des résultats du CPW, et en gérant l'application des programmes du GEF et du PE2, le Profil des Ecosystèmes du CEPF dégage l'importance biologique de l'écosystème, les menaces actuelles auxquelles il est confronté, et le niveau actuel d'investissements vers des efforts de préservation de différents bailleurs de fonds, ONGs, et agences du gouvernement. Sur la base de cette étude, une focalisation stratégique du CEPF est présentée qui complète les recommandations passées et les efforts de préservation actuels. La focalisation est résumée dans une stratégie d'investissement qui a pour objectif de produire six principaux résultats :

1. des mécanismes pour intégrer des groupes locaux et des individus dans la gestion des zones protégées et des réserves;
2. des initiatives de préservation du secteur privé telles que les plantations forestières et le tourisme de nature;
3. le soutien pour la préservation de la biodiversité de la formation en gestion;
4. la promotion de la défense et de sensibilisation;
5. un Fonds d'Action de la Biodiversité pour répondre à des besoins de préservation critiques non anticipés; et

6. un réseau de coordination sur la base de la participation pour assurer la continuité du programme général.

L'objectif de cette stratégie d'investissement est de faciliter la participation efficace d'organisations non gouvernementales et du secteur privé à la préservation de la biodiversité à Madagascar.

Pour avoir droit aux fonds sous ce Profil des Ecosystèmes, un projet doit non seulement contribuer à un des résultats stratégiques mais aussi répondre aux critères généraux suivants:

1. L'exécution du projet doit se faire dans un des pays clients de la Banque Mondiale qui ont ratifié ou ont eu accès à la Convention sur la Diversité Biologique (Madagascar répond à ce critère).
2. Les fonds alloués ne peuvent en aucun cas avoir pour résultat le déplacement physique de personnes, être utilisés pour l'achat de terres, être versés à une entité gouvernementale ou utilisés pour la capitalisation de trusts ou autres instruments financiers.

IMPORTANCE BIOLOGIQUE DE LA ZONE PRIORITAIRE DE MADAGASCAR

Cette zone prioritaire comprend la nation de Madagascar et divers archipels avoisinants tels que les Mascareignes, les Comores et les Seychelles à l'ouest de l'Océan Indien. Les Seychelles, l'île Maurice et la plupart des Comores sont des nations indépendantes tandis que l'île de la Réunion est un Département d'Outre-Mer et l'île de Mayotte dans les Comores une collectivité territoriale française. Couvrant 587,045 kilomètres carrés (0.4% de la surface de la planète), Madagascar est la plus grande île océanique et la 4ème île de par sa surface de la terre. Cette île-nation est située approximativement à 400 kilomètres de la côte est de l'Afrique et, on estime que le processus des plaques tectoniques a isolé l'île d'autres masses terrestres depuis plus de 160 millions d'années. Cette isolation a provoqué le développement de filières évolutives distinctes et de forts niveaux d'endémisme parmi les groupes de plantes et d'animaux qui vivaient dans cette zone avant la séparation de Madagascar ou qui ont colonisé la "nouvelle" île plus tard. Cette section du Profil de l'Ecosystème fournit une brève présentation de l'importance biologique de toute cette région prioritaire. Toutefois, à cette étape du projet, le CEPF fournira des ressources aux projets situés à Madagascar même. D'autres secteurs de la Zone Prioritaire de Madagascar et de l'Océan Indien pourront avoir accès à des fonds plus tard.

Les autres archipels ne représentent qu'une faible superficie de cette zone prioritaire mais ils contribuent beaucoup à sa biodiversité. La Réunion et la République de Maurice, qui comprend Maurice, l'île Rodrigues, l'île Ronde et un certain nombre d'îles plus petites sont situées à environ 900 kms à l'est de Madagascar et couvrent 2040 kms carrés. Les Comores sont situées au nord-ouest de Madagascar dans le canal du Mozambique et couvrent 2171 kms carrés. Les Seychelles, comprenant quatre îles granitiques principales, Mahé, Pralin, Silhouette, et La Digue et environ 100 autres îles granitiques et îlots coralliens, couvrent une surface de 455 kms carrés. Si on ajoute ces groupes d'îles à Madagascar, la surface totale de cette zone prioritaire s'élève à 594 221 kms carrés.

En termes d'étendue originelle d'habitats couverts de végétation locale, Madagascar et les Iles de l'Océan Indien représentent la 10ème des 25 zones prioritaires de la biodiversité identifiées par Conservation International. Elle se place au 8ème rang parmi les zones prioritaires en termes d'habitat demeurant intact (environ 18% de la surface originelle), selon les estimations les plus récentes de la couverture de forêt tropicale.

Niveaux de Diversité et d'Endémisme Biologique

On trouve de hauts niveaux d'endémisme et de diversité biologique à Madagascar et dans les Iles de l'Océan Indien, non seulement au niveau des espèces mais aussi au niveau des genres et des familles. Selon les estimations actuelles, on compte de 10 à 12 000 espèces de plantes à Madagascar, dont plus de 80% (de 8 à 9000, soit 3,2% du total de la Terre) sont endémiques. Ces espèces représentent de 160 à 181 familles dont dix sont endémiques (*Asteropeiaceae*, *Bembiciaceae*, *Didiereaceae*, *Didymelaceae*, *Diegodendraceae*, *Kaliphoraceae*, *Melanophyllaceae*, *Physenaceae*, *Sarcolaenaceae* et *Sphaerosepalaceae*). Seul le continent australien, bien plus grand que Madagascar, a plus de familles de plantes endémiques (13). Des 1289 genres de l'île, 260 sont endémiques, soit 20%. Les niveaux régionaux d'endémisme des plantes à Madagascar sont aussi assez élevés. Par exemple, 95% des plantes des déserts d'épineux du sud sont endémiques au niveau des espèces et 48% sont endémiques au niveau du genre; on ne les trouve nulle part ailleurs à Madagascar.

Les Mascareignes (Ile Maurice et la Réunion) ont 108 familles, 323 genres et 955 espèces de plantes vasculaires, dont 38 genres et 697 espèces (73%) sont endémiques. Les Comores ont 136 familles et 416 espèces, dont 137 espèces (33%) sont endémiques, et les Seychelles ont 93 familles, 170 genres et 200-250 espèces, dont une famille, 12 genres et au moins 70 espèces (35% de l'estimation la plus faible) sont endémiques. Prises dans leur ensemble, ces petites îles ajoutent une famille de plantes endémiques, 50 genres endémiques et 904 espèces endémiques aux chiffres pour Madagascar, ce qui représente un total pour la zone prioritaire de 11 familles de plantes endémiques, au moins 310 genres endémiques et de 8 904 à 10504 espèces endémiques. Aucune autre zone prioritaire n'a autant de familles endémiques et seules trois -les Andes Tropicales, les Iles de la Sonde et la Méditerranée- dépassent ce nombre d'espèces de plantes endémiques.

Les chiffres comparatifs pour les groupes de vertébrés terrestres sont divers, mais tout aussi impressionnants. A Madagascar, la diversité globale d'oiseaux est relativement faible (on ne compte que 250 espèces), mais 115 (46%) sont endémiques. De plus, il y a un fort taux d'endémisme au niveau des familles avec cinq familles d'oiseaux (*Brachypteraciidae*, *Leptosomatidae*, *Mesithornidae*, *Phillepittidae* et *Vangidae*) qu'on ne trouve que dans l'île. Les Comores abritent 91 espèces d'oiseaux, dont 23 (25%) sont endémiques; les Mascareignes 17 espèces d'oiseaux endémiques (sept à la Réunion, huit à Maurice et deux sur l'île Rodrigues); et les Seychelles 170 espèces d'oiseaux, dont 11 sont endémiques.

La récente analyse globale des espèces d'oiseaux à aire réduite réalisée par BirdLife International souligne l'importance de la zone prioritaire de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien dans son identification des 11 Zones Endémiques d'Oiseaux (EBAs), dont six sont reconnus au niveaux critique:

Les Forêts Sèches de l'Ouest de Madagascar, avec huit espèces à aire réduite (trois endémiques et quatre menacées);

Les Forêts Humides de l'Est de Madagascar, avec 23 espèces à aire réduite (20 endémiques et 14 menacées);

Les Zones Humides de l'Est de Madagascar, avec neuf espèces à aire réduite (six endémiques et quatre menacées, y compris trois en situation critique);

Les Zones Humides de l'Ouest de Madagascar, avec sept espèces à aire réduite (quatre endémiques et cinq menacées, y compris deux en situation critique);

Les Forêts Epineuses du Sud de Madagascar, avec 10 espèces à aire réduite (huit sont endémiques et deux menacées);

Les Comores, avec 18 espèces à aire réduite (15 endémiques et six menacées, y compris cinq en situation critique);

Aldabra, avec trois espèces à aire réduite (une endémique);

Les Seychelles Granitiques, avec 12 espèces à aire réduite (11 endémiques et huit menacées, y compris 4 en situation critique);

La Réunion, avec sept espèces à aire réduite (quatre endémiques et une menacée);

l'île Maurice, avec 10 espèces à aire menacée (sept endémiques et sept menacées, y compris quatre en situation critique); et

l'île Rodrigues, avec deux espèces à aire réduite (toutes deux endémiques et menacées, une en situation critique).

La liste des oiseaux en situation critique dans la Zone Prioritaire de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien est parmi les plus longues pour les 25 zones identifiées par Conservation International. Pour Madagascar, elle comprend l'aigle serpenteur de Madagascar (*Eutriorchis astur*), le grèbe de roussâtre (*Tachybaptus rufolavatus*), le fuligule de Madagascar (*Aythya innotata*), le Pygargue de Madagascar (*Haliaeetus vociferoides*), et le râle d'Olivier (*Amaurornis olivieri*). Aux Comores, on compte le Petit-Duc d'Anjouan (*Otus capnodes*), le Petit-Duc du Karthala (*Otus pauliani*), le zostérops du Karthala (*Zosterops mouroniensis*), le drongo de la Grande Comore (*Dicrurus eminentissima*), et le drongo de Mayotte (*Dicrurus fuscipennis*). Aux Seychelles, la liste comprend le Petit-Duc scieur (*Otus insularis*), le shama des Seychelles (*Copsychus sechellarum*), le tchitrec des Seychelles (*Terpsiphone corvina*), et le zostérops des Seychelles (*Zosterops modestus*). Aux Mascareignes, on en compte cinq de plus: le pigeon rose (*Columba mayeri*), la perruche de Maurice (*Psittacula eques*), le fodi de Maurice (*Zosterops chloronothos*), le fody de Maurice (*Foudia rubra*), et la fauvette de Rodrigues (*Acrocephalus rodericus*).

Parmi les 300 espèces de reptiles à Madagascar, 274 (91%) sont endémiques, ainsi que 36 des 64 genres (56%). On doit y ajouter cinq espèces endémiques de reptiles pour les Mascareignes, 22 pour les Comores, dont sept endémiques, et 15 pour les Seychelles, dont 14 endémiques. On compte aussi sur l'île d'Aldabra une espèce de tortue géante endémique (*Geochelone gigantea*). La zone prioritaire de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien dans son ensemble abrite donc 327 espèces de reptiles, dont 301 (92%) sont endémiques. Ces chiffres placent la région au septième et quatrième rangs respectivement parmi les zones prioritaires du monde.

Les grenouilles sont les seuls amphibiens de Madagascar. Seules deux ou trois des 178 espèces de l'île ont été introduites, 99% sont endémiques. Ni les Mascareignes ni les Comores n'ont d'amphibiens indigènes mais les Seychelles comptent 12 espèces, dont 11 sont endémiques. Ainsi la zone prioritaire dans son ensemble abrite 190 espèces d'amphibiens dont 187 (98%) sont endémiques. Ces chiffres placent Madagascar et les Iles de l'Océan Indien au septième rang des zones prioritaires en termes de diversité des amphibiens et au cinquième en termes d'endémisme, avec le plus fort taux d'endémisme amphibien (exception faite de la Polynésie/Micronésie et la Nouvelle Zélande, qui n'ont que 3 ou 4 espèces d'amphibiens, respectivement).

La diversité des espèces de mammifères à Madagascar n'est pas exceptionnelle, 78 des 117 espèces sont endémiques, soit 67%; exception faite des chauve-souris et des espèces introduites, le niveau approche les 100%. On trouve deux espèces de mammifères endémiques aux Mascareignes, 12 aux Comores dont deux endémiques et deux aux Seychelles, toutes deux

endémiques. Dans son ensemble, la zone prioritaire ne se place qu'au dix-neuvième rang des 25 en termes de diversité de mammifères, mais au sixième rang en termes d'endémisme des mammifères.

Les primates de Madagascar sont de loin le groupe de mammifères le plus proéminent de cette zone prioritaire. Bien que Madagascar ne soit qu'un des 92 pays du monde possédant des populations de primates sauvages, elle représente 21% (14 sur 65) de tous les genres de primates et 29% (5 sur 17) des familles de primates (*Cheirogaleidae*, *Lemuridae*, *Megaladapidae*, *Indriidae* et *Daubentoniidae*), ce qui fait d'elle la zone à plus forte priorité du monde pour la préservation de la diversité des primates. Les 36 espèces de primates et les 54 taxons actuellement recensés sont endémiques à l'île, deux espèces ont très certainement été introduites par l'homme dans les Comores voisines: le lémur à collier blanc (*Eulemur fulvus albocollaris*), le lémurien flavifrons (*Eulemur macaco flavifrons*), l'hapalémur doré (*Hapalemur aureus*), l'hapalémur du Lac Alaotra (*Hapalemur griseus alaotrensis*), le grand hapalémur (*Hapalemur simus*), le lémur vari rouge (*Varecia variegata rubra*), le propithèque soyeux (*Propithecus diadema candidus*), le propithèque à diadème (*Propithecus diadema diadema*), le propithèque de Perrier (*Propithecus diadema perrieri*), le propithèque de Tattersall (*Propithecus tattersalli*), et le propithèque couronné (*Propithecus verreauxi coronatus*).

Niveaux de Protection de la Biodiversité

Selon l'analyse des zones prioritaires de Conservation International, l'habitat naturel restant dans la zone prioritaire de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien couvre environ 59 038 kms carrés de forêt ombrophile tropicale, de forêt tropicale sèche et de végétation xérophytique, représentant seulement environ 10% de l'étendue originelle de la couverture forestière. De l'habitat naturel restant, seuls 11 546 kms carrés, soit un peu moins de 2%, se trouvent dans des zones officiellement protégées. Madagascar a de loin la plus grande partie d'habitat naturel restant et le système national le plus important de zones protégées ; c'est pourquoi l'île est au centre de cette section et de la stratégie d'investissements prévue de CEPF.

Les Ecorégions de Madagascar

Sur la base d'un plan d'action récemment annoncé par l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP) de Madagascar, l'agence nationale responsable de la gestion des zones protégées, le pays peut être divisé en une série d'Ecorégions et de zones de Transition qui correspondent plus ou moins aux anciens domaines basés sur la composition floristique.

L'**Ecorégion de l'Est** couvre 115 617 kms carrés et est caractérisée par une forêt ombrophile de basse altitude qui va du niveau de la mer jusqu'à 2 000 m. Elle s'étend le long de la côte est de Madagascar du nord de Sambava à Fort Dauphin. Il ne reste que 35 229 kms carrés (30%) de la couverture forestière originelle de cette écorégion; les fragments les plus importants se trouvent au nord est et au sud-est de ce domaine. C'est peut-être la région la plus riche de Madagascar en termes de diversité des espèces, comme le montrent diverses études de plantes vasculaires et de vertébrés terrestres. Elle est aussi caractérisée par des centres locaux d'endémisme (i.e., la péninsule de Masoala, le massif d'Andringitra et les régions d'Andasibe et de Zahamena).

L'**Ecorégion Centrale** qui couvre 170 887 kms carrés est un ensemble hétérogène de formations sèches et semi-humides parallèles à celles de l'Ecorégion de l'Est, qui s'étend vers l'ouest à travers le plateau central de Madagascar. Cette partie de Madagascar a été en grande

partie déboisée ou modifiée par les activités humaines; seuls 11 929 kms carrés (7%) de l'habitat originel restent donc intacts.

L'**Ecorégion des Montagnes du Nord** qui s'étend sur 20 935 kms carrés et correspond aux limites nord de l'ancien Domaine Central, est une zone de fort endémisme pour les anthropodes, les amphibiens, les reptiles et les rongeurs. Elle comprend deux régions de hautes montagnes géographiquement distinctes, le Tsaratanana et le Marojejy. Environ 8 664 kms carrés (41%) de la forêt originelle de cette région est intacte.

La Zone de Transition Septentrionale est une zone relativement petite (5 524 kms carrés) de forêts mixtes poussant au-dessus de 800 m qui s'étend d'une côte à l'autre, formant un couloir étroit qui traverse le nord de Madagascar. Cette zone de transition inclut le Domaine de Sambirano, ainsi que les confins nord-est du Domaine Central. Il reste environ 1028 kms carrés (19%) de forêts intactes.

L'**Ecorégion de l'Ouest** est la plus vaste des écorégions de Madagascar, couvrant plus de 211 045 kms carrés. C'est une vaste zone de forêts sèches caducifoliées dans les plaines côtières et les plateaux calcaires de l'ouest de Madagascar qui s'étend du niveau de la mer à 800 mètres et couvre la zone allant d'Antsiranana au nord à Morombe au sud-ouest, ainsi qu'un bloc plus petit à l'extrême nord du pays qui représente un centre important d'endémisme de plantes. La majorité de cette écorégion est caractérisée par presque 7 mois de saison sèche et, le long des forêts orientales de basse altitude, devrait être considérée comme contenant les écosystèmes forestiers les plus menacés de Madagascar. Malheureusement, seuls 31 372 kms carrés (15%) de la couverture forestière originelle de l'Ecorégion de l'Ouest demeure intact. Cette région comprend la **Zone de Transition d'Analavelona**, un petit fragment de forêt semi-humide qui présente des caractéristiques de l'Ecorégion Centrale.

Les forêts sèches de l'**Ecorégion du Sud** couvrent une zone de 57 721 kms carrés et se caractérisent par des broussailles caducifoliées ou des fourrés épineux qui s'étendent vers le sud à partir de Morombe le long de la côte et couvrent la plupart du sud de Madagascar du niveau de la mer jusqu'à 400 m. Les précipitations dans cette région sont faibles et irrégulières. Ce sont donc les forêts les plus sèches de Madagascar et c'est la région communément appelée *désert d'épineux*. Il reste environ 19 131 kms carrés (33%) de forêt originelle intacte dans l'Ecorégion du Sud.

Le Statut des Zones Protégées à Madagascar

Le Réseau National des Aires Protégées de Madagascar comprend 46 zones protégées classées en trois catégories: 15 parcs nationaux, 8 réserves naturelles intégrales et 23 réserves spéciales. Le tableau ci-dessous fournit des informations sur le statut, la taille, la gestion et l'emplacement des aires protégées au sein des principales écorégions de Madagascar.

Selon une analyse récente réalisée par Conservation International, les 23 zones protégées suivantes sont les plus importantes du point de vue de la préservation de la diversité menacée de lémuriens à Madagascar. Ces zones sont indiquées par un astérisque (*).

Aires Protégées	Date de Création	Superf.	Gvt Régional	Ecorégion	Gestion
Parcs Nationaux					
Andohahela *	8/7/97 ¹	760	Toliara	Est et Sud	ANGAP
Andringitra *	10/19/9 ¹	312	Fianarantsoa	Est et Centre	WWF
Ankarafantsika ³ *	12/31/97	605	Mahajanga	Ouest	ANGAP
Baie de Baly	12/18/97	574	Mahajanga	Ouest	
Isalo	7/19/62	815	Fianarantsoa	Centre	ANGAP
Kirindy-Mitea	12/18/97	722	Toliara	Ouest	
Mananara-Nord	7/25/89	230	Toamasina	Est	UNDP/ UNESCO
Mantadia *	1/11/89	100	Toamasina	Est	ANGAP
Marojejy *	5/19/98 ¹	601	Antsiranana	Montagnes du Nord	WWF
Masoala *	3/2/97	2,300	Toamasina	Est	ANGAP/ WCS
Midongy-Sud	12/18/97 ²	1,922	Fianarantsoa	Est et Centre	
Montagne d'Ambre *	10/28/58	182	Antsiranana	Centre	ANGAP
Ranomafana *	5/27/91	416	Fianarantsoa	Est	ANGAP
Tsingy de Bemaraha ⁴	8/7/97 ¹	666	Mahajanga	Ouest	ANGAP
Zahamena ⁴	8/7/97	414	Toamasina	Est	CI
Réserves Naturelles Intégrales					
Betampona *	12/31/27	22	Toamasina	Est	ANGAP
Lokobe	12/31/27	7	Antsiranana	Zone de Transition Nord	ANGAP
Tsaratana	12/31/27	486	Antsiranana	Montagnes du Nord	ANGAP
Tsimanampetsotsa	12/31/27	432	Toliara	Sud	
Tsingy de Bemaraha *	12/31/27	854	Mahajanga	Ouest	ANGAP
Tsingy de Namoroka *	12/31/27	217	Mahajanga	Ouest	
Zahamena *	12/31/27	225	Toamasina	Est	CI
Zombitse-Vohibasia ²	12/18/97	172	Toliara	Centre et Ouest	WWF
Réserves Spéciales					
Ambatovaky *	10/28/58	601	Toamasina	Est	
Ambohitantely	2/12/82	56	Antananarivo	Centre	ANGAP
Ambohijanahary	10/28/58	248	Mahajanga	Centre	
Analamazaotra *	7/21/70	8	Toamasina	Est	ANGAP
Analamera *	2/20/56	347	Antsiranana	Ouest	ANGAP
Andranomena *	10/28/58	64	Toliara	Ouest	ANGAP
Anjanaharibe-Sud *	10/28/58	321	Antsiranana	Montagnes du Nord	WWF
Ankarana *	2/20/56	182	Antsiranana	Ouest	ANGAP
Bemarivo	9/10/56	116	Mahajanga	Ouest	
Beza-Mahafaly	6/4/86	6	Toliara	Sud	ESSA
Bora	2/20/56	48	Mahajanga	Ouest	
Cap Sainte Marie	10/24/62	18	Toliara	Sud	ANGAP
Forêt d'Ambre *	10/28/58	48	Antsiranana	Centre	ANGAP
Kalambatritra	4/24/59	283	Fianarantsoa	Centre	
Kasijy	9/10/56	198	Mahajanga	Ouest	
Mangerivola	10/28/58	119	Toamasina	Est	
Maningoza	2/20/56	79	Mahajanga	Ouest	
Manombo *	12/5/62	53	Fianarantsoa	Est	ANGAP
Manongarivo	2/20/56	327	Antsiranana	Montagnes du nord et Zone de Transition Nord	ANGAP
Marotandrano	2/20/56	422	Mahajanga	Est et Centre	
Nosy Mangabe *	12/14/65	5	Toamasina	Est	ANGAP/ WCS
Pic d'Ivohibe	9/16/94	35	Fianarantsoa	Est et Centre	WWF
Tampoketsa-Analamaitso	10/28/58	172	Mahajanga	Centre	

Tableau 1. Statut, superficie, gestion et emplacement des aires protégées dans certaines écorégions majeures de Madagascar

- 1: établie à l'origine comme Réserve Naturelle Intégrale
2: établie à l'origine comme Forêt Classée
3: actuellement Réserve Naturelle Intégrale; Statut de Parc National envisagé mais pas encore entériné
4: portion d'une ancienne Réserve Naturelle Intégrale qui a obtenu le statut de Parc National
(*) Aires protégées d'importance majeure pour la préservation de lémuriens menacés

ANGAP:	Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées
CI:	Conservation International
ESSA:	Université d'Antananarive, Département des Eaux et Forêts
UNDP:	Programme de Développement des Nations Unies
WCS:	Wildlife Conservation Society
WWF:	Fonds Mondial pour la Nature

EVALUATION DES MENACES

Il y a plusieurs menaces distinctes pesant directement sur le fonctionnement des écosystèmes et sur la diversité des espèces à Madagascar, dont:

- L'expansion agricole;
- L'exploitation du bois;
- La pâture du bétail non contrôlée;
- La collecte de bois de feu/la production de charbon;
- La chasse;
- L'extraction minière à petite échelle et à l'échelle de corporations;
- Les plantes d'ornement et la collecte d'animaux
- L'introduction d'espèces exotiques.

Les estimations de la destruction des forêts indiquent que plus de 80% de la couverture forestière originelle de Madagascar a disparu au cours des 1500 à 2000 ans depuis l'arrivée de l'homme. La population humaine compte actuellement 15 millions d'habitants et croît de 3% par an (doublant tous les 20-25 ans), et Madagascar est l'un des pays les économiquement faibles du monde.

Expansion Agricole

A Madagascar, la production de riz, de café, de vanille et d'épices représente environ 80% de l'économie nationale, et ceci exerce une pression continue sur les zones forestières restantes. La plupart des sols en latérite de faible fertilité ne sont pas bien adaptés à de telles activités agricoles et subissent de forts niveaux d'érosion chaque année. Selon les estimations de la Banque Mondiale, de 100 à 300 millions de dollars de potentiel agricole est perdu chaque année à cause de l'érosion du sol à Madagascar.

La culture du riz est la première source de revenu pour 70% de la population du pays; Les Malgaches ont même le plus fort taux de consommation de riz par habitant de tous les pays du monde. Les rizières se trouvent dans les vallées et les basses plaines dans certains centres agricoles majeurs et représentent presque les trois-quarts de la production nationale de riz. Le riz sec, bien qu'il ne représente que moins d'un tiers de la production annuelle, est produit dans tout le pays et souvent sur des pentes déboisées dans les zones plus montagneuses. Selon le processus normal de 'tavy' (culture sur brûlis) dans la culture du riz sec, la végétation naturelle est coupée et brûlée. Les cendres ainsi générées produisent assez de nutriments aux sols sinon pauvres pour

permettre une saison ou deux de production. Après quoi, le sol s'épuise et le fermier cherche une nouvelle parcelle, laissant le lopin originel en jachère se régénérer. Malheureusement, le temps de jachère habituel dans la majorité du pays est bien moindre que celui nécessaire à la régénération des nutriments, et ceci a pour résultat une perte nette de la végétation originelle et de la terre arable. Les estimations actuelles nationales de pertes forestières dues à la culture itinérante à Madagascar sont de l'ordre de 2 000 kms carrés par an.

Exploitation Forestière

Actuellement, l'exploitation forestière est une menace relativement mineure pour les écosystèmes forestiers restants à Madagascar, car elle se pratique traditionnellement avec une faible mécanisation. Les scies électriques sont rarement employées, et le transport dans la forêt se fait généralement par traction humaine ou animale. Toutefois, si on permet à des compagnies étrangères d'acquérir des concessions ou si les bailleurs de fonds internationaux accroissent leur soutien pour une gestion durable des forêts à Madagascar, l'exploitation forestière pourrait rapidement devenir une menace majeure.

La Pâture de Bétail Non Contrôlée

Ceci pose un problème à Madagascar, où la tradition d'élevage de bétail est venue voici des siècles d'Afrique de l'Est. Aujourd'hui il y a au moins autant de têtes de bétail à Madagascar qu'il y a d'habitants. La pâture du bétail affecte les écosystèmes forestiers naturels par le débroussaillage, le 'tavy' (brûlis) annuel pour encourager la croissance d'une nouvelle herbe et la surexploitation des pâtures en général. Ces problèmes se rencontrent principalement dans l'ouest et le sud, où le bétail est la principale source de richesse.

Collecte de Bois de Feu/Production de Charbon

Chaque année, de vastes zones de forêt naturelle à Madagascar sont détruites pour fournir du bois de feu et du charbon pour la cuisine. Ce problème est particulièrement prononcé dans les forêts de déserts d'épineux du sud, là où on voit communément le long des routes des étals de charbon qui permettent de fournir du combustible aux gens habitant dans des villes éloignées.

Chasse et Commerce

La viande de brousse est une menace majeure à Madagascar, surtout pour un certain nombre d'espèces plus grandes. Certains lémuriens tels que les lémurs Vari (*Varecia* spp.), les Eulémurs (*Eulemur* spp.) et les propithèques (*Propithecus* spp.) sont particulièrement touchés et même les espèces plus petites telles que les tenrecs, les petits carnivores, et une gamme d'oiseaux sont aussi chassés. La tortue radiée, qui est protégée par un tabou dans la culture locale est expédiée en grandes quantités à Tulear et envoyée illégalement à La Réunion, où sa chair est très recherchée. La grande tortue à cou latéral de Madagascar, que l'on ne trouve que dans les rivières et lacs de la côte ouest a disparu de plusieurs régions à cause de la chasse. Dans l'ensemble, la chasse devrait probablement être considérée comme une plus grande menace que le commerce d'animaux sauvages, car elle affecte plusieurs des espèces plus grandes et plus menacées.

Exploitation minière à petite échelle et à l'échelle corporative

Madagascar est riche en minéraux et pierres précieuses de valeur. Ses ressources en titane ont donc attiré l'attention de compagnies étrangères qui exploitent ce minéral à l'échelle commerciale. Les richesses du sous-sol ont aussi attiré des mineurs itinérants en quête d'or, de saphirs et autres pierres précieuses. Ces événements ont eu un impact sérieux dans des zones

telles que la Daraina (site d'une zone protégée prévue) et dans des parcs et réserves existant tels que la Réserve Spéciale d'Ankarana.

Plantes d'Ornement et Collecte d'Animaux Sauvages

Le biote unique de Madagascar suscite un commerce illicite et illégal de plantes et animaux indigènes. Parmi les vertébrés, les reptiles et les amphibiens sont ceux qui sont le plus victimes du braconnage, et on évalue ce commerce en millions de dollars annuellement.

Introduction d'Espèces Exotiques

L'introduction de plantes et d'animaux envahissants est de loin la menace la plus sérieuse pour la faune et flore indigènes dans les petites îles de cette zone prioritaire. Des animaux féroces introduits et des espèces de gibier ont fait beaucoup de dommages à la flore des îles qui n'ont aucune défense contre les cochons (*Sus scrofa*), chèvres, vaches, daims (*Cervus timorensis*), lapins et lièvres (*Oryctolagus cuniculus* et *Lepus nigricollis*), rats (*Rattus rattus*), singes (*Macaca fascicularis*) et escargots terrestres géants d'Afrique (*Achatina fulica* and *A. panthera*) qui les dévorent ou les piétinent. Les forêts humides semblent plus souvent victimes que les forêts sèches de l'invasion et la dégradation par des espèces exotiques.

En plus des menaces de proximité décrits ci-dessus, il existe un certain nombre de menaces indirectes mais tout aussi sérieuses pesant sur les fonctions des écosystèmes et la diversité des espèces, en particulier à Madagascar qui est le point focal de cette étude. On compte parmi celles-ci:

- L'élaboration de politiques de gestion;
- La gouvernance et l'état de droit;
- La formation et la capacité;
- Les informations limitées sur la biodiversité;
- Les effets perturbateurs de la fragmentation forestière et
- Le manque de bénéfices de préservation pour les communautés locales.

L'Elaboration de Politiques de Gestion

Dans les parcs et secteurs forestiers, l'élaboration de politiques de gestion du gouvernement malgache menacent une préservation efficace. L'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP) n'a aucun mandat légal pour gérer les 46 parcs et réserves du pays, qui couvrent environ 17 187 kms carrés, soit 3% du pays. C'est le Ministère des Eaux et Forêts qui a cette responsabilité et il s'intéresse principalement à la gestion de l'extraction forestière dans l'important système national comprenant plus de 250 forêts classées et réserves forestières, couvrant environ 40 000 kms carrés, soit 7% du pays. Celles-ci abritent sans aucun doute autant de biodiversité de Madagascar que le réseau géré par ANGAP, y compris un certain nombre de plantes et animaux menacés qui ne font actuellement l'objet d'aucune protection.

Certains bailleurs de fonds bilatéraux ont encouragé le MEF à générer des ressources en soutenant une exploitation forestière plus commerciale, un scénario désastreux dans une région où il reste si peu d'habitat et où on trouve tant d'autres menaces. Une autre stratégie serait pour le MEF de transformer ses réserves forestières de plus forte priorité en réserves de préservation de la biodiversité (ZODECOs) en échange de ressources fournies par les ONGs internationales pour financer cette conversion et pour gérer ces zones protégées à long terme. Des lois en cours d'étude ayant pour objectif de changer le MEF d'un ministère de l'extraction forestière en une force plus puissante pour la préservation de la biodiversité devrait permettre de faire avancer ce processus.

Gouvernance et Etat de Droit

Les services du gouvernement sont inadéquats dans de vastes régions de Madagascar. Lorsque le gouvernement est présent, il manque souvent de fonds, si bien que la législation concernant la gestion des ressources, en particulier l'interdiction du 'tavy' (culture sur brûlis) et des feux de brousse reste en grande partie lettre morte. L'application inégale des lois existantes peut provoquer la colère des communautés et avoir des effets contraires à ceux prévus dans la législation.

Dans le domaine des zones protégées et des activités forestières, des politiques de gestion ambiguës peuvent menacer une préservation efficace. Comme l'ANGAP n'a aucun mandat formel légal pour intervenir dans les parcs et les réserves, les tentatives des ONGs pour améliorer la gestion des zones protégées ont eu pour conséquence une confusion de rôles et de responsabilités. Cette situation illustre le besoin d'un soutien plus ciblé des efforts des ONGs pour renforcer les zones protégées.

Formation et Capacité

On trouve peu de personnel et de biologistes ayant reçu une formation formelle à Madagascar. Donc, la plupart du travail de préservation est réalisé par des expatriés. Ce problème peut toutefois être perçu comme l'occasion de forger des partenariats entre les scientifiques malgaches et les expatriés qui continuent à travailler à des projets de préservation à Madagascar.

Informations Limitées sur la Biodiversité

Une communauté scientifique locale réduite et des facilités limitées pour mener des recherches sur le terrain affectent la collecte et le traitement de données importantes de biodiversité à Madagascar. La plupart des formations de forêts naturelles restantes dans le pays se trouvent dans des zones isolées, dont l'accès est limité, cher, et exige beaucoup de temps. Ceci explique que les processus d'inventaire les plus simples ont tardé après la planification de préservation. Les informations tirées d'études écologiques de long terme sont encore plus limitées.

Effets Perturbants de la Fragmentation Forestière

Le processus global et l'étendue de la fragmentation de la forêt représentent en eux-mêmes une menace pour la biodiversité de Madagascar. Plusieurs forêts du pays sont déjà si fragmentées que leur contribution à long terme au fonctionnement de l'écosystème et à la diversité des espèces est remise en question

Manque de Bénéfices de Préservation pour les Communautés Locales

Le manque de bénéfices tangibles pour les communautés locales des activités de préservation en cours affecte en fin de compte le succès à long terme de ces activités. Certaines des entreprises les plus profitables, y compris par exemple le tourisme naturel ou le commerce de plantes médicinales, profitent largement ou uniquement aux entrepreneurs étrangers. Sans modèles appropriés pour l'intégration de la communauté et le partage des bénéfices, le soutien local pour des projets de préservation est peu probable.

EVALUATION DES INVESTISSEMENTS ACTUELS

Plan National d'Action Environnementale

En 1991, le gouvernement de Madagascar a approuvé un Plan National d'Action Environnementale sur 15 ans (PNAE), qui devait être appliqué en trois tranches de 5 ans coordonnées et faisant appel à de multiples bailleurs de fonds. Durant la première phase, PE1,

plusieurs nouvelles institutions ont été créées, telles que l'Agence Nationale de l'Environnement, ANGAP, et le Fonds National de Petites Actions. De plus, les capacités du Ministère des Forêts existant ont été augmentées. PE1 a assigné une haute priorité à la préservation de la diversité biologique sur la base du système existant d'aires protégées et à l'aide au développement des ONGs pour les communautés avoisinantes. Les produits clefs du PE1 étaient l'Atelier Scientifique de Sélection des Priorités pour Madagascar, un exercice de biodiversité sur la base de données conduit sous la direction de Conservation International en 1995, et les Options de Participation et Processus de Priorités suivants, une série d'ateliers ayant pour objectif de bâtir un consensus pour des actions de préservation parmi les intervenants locaux. Les deux produits ont préparé le terrain pour PE2.

PE2 est un projet de 150 millions de dollars lancé en 1997 et encore en cours. Les principaux objectifs de cette seconde phase comprennent la protection des bassins hydrographiques et des aires protégées existantes, une gestion améliorée des forêts classées et des réserves forestières, le développement d'une approche de 'couloirs' pour la préservation des écosystèmes, le transfert du contrôle des ressources aux communautés, et la réforme de la politique de gestion environnementale au niveau national. Une récente évaluation du PE2 à mi-parcours a toutefois souligné que la destruction de l'environnement se poursuivait et que le développement de programmes sur le terrain n'a connu qu'un succès modéré.

Il est important de noter qu'on a également mis l'accent sur les activités de développement durable au niveau des communautés dans le cadre de PE2, et non pas sur la préservation classique de la biodiversité. Un changement de stratégie est nécessaire pour faire face aux menaces qui pèsent sur la préservation de la biodiversité.

Bailleurs de Fonds Multilatéraux et Bilatéraux

Les bailleurs de fonds du PNAE incluent la **World Bank**, la **United States Agency for International Development (USAID)**, la **German Technical Assistance (GTZ)**, le **German Infrastructure Development (KfW)**, le **United Nations Development Program (UNDP)**, et le **Global Environmental Facility (GEF)**. Ce groupe a formé un Secrétariat Multi-Donateurs pour coordonner le déploiement des ressources financières internationales.

World Bank: La Banque Mondiale se présente comme le dirigeant de dernier recours pour PE2. Ses objectifs environnementaux incluent la protection des bassins hydrographiques et des parcs ainsi que les activités forestières. La Banque administre une partie des contributions au PE2 concernant les parcs nationaux et la gestion des forêts.

UNDP: Le soutien offert par l'UNDP au PE2 est ciblé sur l'identification des problèmes de préservation régionaux et les efforts de préservation en milieu marin.

UNEP: UNEP/GEF a finalisé un PDF B qui va bientôt se réaliser sous la forme d'un projet appliqué à Madagascar qui s'intitule "Préservation sur le Terrain des Plantes Sauvages liées aux Récoltes grâce à une Meilleure Gestion des Informations et Application sur le Terrain." Ce projet a pour objectif un accroissement de la production de plantes sauvages liées aux récoltes pour améliorer la production des récoltes indigènes. Ce projet permettra de recueillir des informations pour aider les pays donateurs à identifier les actions et les aires de préservation prioritaires.

GEF: Les subventions offertes par le Centre Mondial pour l'Environnement sont administrées en partie par l'UNDP et en partie par la Banque Mondiale et ont été appliquées à la planification et la mise en place de parcs nationaux, à l'amélioration de la gestion des forêts, au développement de produits forestiers autres que le bois et aux efforts de préservation du milieu marin.

USAID: Le gouvernement des Etats-Unis s'est engagé pour un projet de 40 millions de dollars couvrant plusieurs années en faveur de la préservation de la biodiversité à Madagascar. Son programme est ciblé sur les initiatives de développement rural et l'identification de problèmes régionaux et de menaces à la biodiversité. USAID a participé au lancement du processus qui a permis la création du Plan National pour l'Action Environnementale en 1984 et a aidé à maintenir le projet sur les rails depuis lors. Il continue aussi à financer des projets de recherche, des activités de contrôle et de gestion dans le nouveau Parc National de Masoala.

Dutch Agency for International Development (Dutch AID): l'AID néerlandaise a joué un rôle dans le soutien de la création du Parc National de Masoala en 1998 et continue de financer des activités dans cette aire protégée.

GTZ: GTZ fournit une aide pour revoir la politique de gestion des forêts nationales et pour renforcer le domaine de la gestion des forêts.

KfW: KfW fournit un soutien pour la protection des bassins hydrographiques et l'amélioration de la gestion dans trois parcs nationaux.

Coopération Française: Le programme français se focalise sur l'identification de problèmes de préservation régionaux et sur l'aide dans la gestion des forêts et les recherches en milieu forestier.

Coopération Suisse: Les Suisses étaient très actifs dans le PE2 dans les domaines de la formation en milieu forestier et du développement de techniques forestières communautaires, mais ils se sont retirés du groupe de soutien international.

JICA: Les Japonais ont fourni un soutien limité pour la gestion des forêts dans le cadre de PE2.

ONG Etrangères ayant Baillé des Fonds

Les donateurs individuels et les fondations contribuant aux efforts de préservation de la biodiversité à Madagascar sont nombreux. On peut citer parmi ceux-ci en particulier la **John D. & Catherine T. MacArthur Foundation**, la **National Geographic Society**, le **Carbon Storage Trust**, la **UNDP Foundation**, **CARE International**, le **Madagascar Fauna Group**, **Wildlife Preservation Trust International** (Etats-Unis), le **Margot Marsh Biodiversity Foundation**, **Missouri Botanical Garden**, **BirdLife International**, **National Science Foundation**, **Friends of the Earth** (Asa Fady), et **Primate Conservation, Inc.**

Utilisateurs Locaux

L'**Association FANAMBY**: cette ONG malgache relativement récente a déjà fait connaître sa présence au niveau national avec quelques projets-clefs pour établir de nouvelles aires protégées à Anjozorobe et Daraina, ainsi qu'avec ses efforts pour financer les activités de projets d'écotourisme au niveau des communautés tels que l'Association des Guides d'Andasibe, une

association de guides organisée localement qui travaille avec les projets internationaux d'écotourisme les plus proéminents dans l'est de Madagascar.

Université d'Antananarivo: Un nombre croissant de recherches sur le terrain et de projets de préservation à Madagascar inclut des professeurs et des étudiants représentant la Faculté des Sciences et le Département d'Anthropologie Biologique de l'Université d'Antananarivo.

Utilisateurs Etrangers

World Wildlife Fund (WWF): Le WWF a été l'ONG internationale la plus impliquée dans l'histoire de la préservation à Madagascar. Le WWF administre des programmes de gestion des aires protégées dans deux parcs nationaux (Andringitra et Marojejy), une réserve naturelle intégrale (Zombitse-Vohibasia) et deux réserves spéciales (Anjanaharibe-Sud et Pic d'Ivohibe) avec des fonds fournis par USAID, KfW et GEF. Les programmes d'éducation en préservation et ceux pour impliquer les communautés qu'il gère sont financés par d'autres donateurs.

Conservation International (CI): Le CI a joué un rôle dans le développement et la tenue d'un Atelier Scientifique pour la Sélection des Priorités à Madagascar en 1995, qui a contribué à guider les efforts de préservation de la biodiversité en cours et à venir. Le CI a un personnel de programme national employé à plein temps à Madagascar, où il soutient des projets d'aires protégées et d'activités forestières du PE2 avec des fonds d'USAID et du GEF, en focalisant ses efforts sur le nouveau Parc National du Zahamena et sur la Réserve Naturelle Intégrale de Zahamena. Le CI gère aussi une série de projets de préservation des espèces, d'évaluation biologique et de soutien aux ONGs avec des fonds de diverses fondations et de sources privées.

Wildlife Conservation Society (WCS): Le WCS a joué un rôle dans la création du Parc National Masoala en 1998, projet qui fait partie d'un effort de 10 ans impliquant plusieurs organisations en collaboration avec l'**Université d'Antananarivo**, **Stanford University**, le **Peregrine Fund**, le **Natural History Museum** (Londres), le **Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza**, l'**AMNH Center for Conservation Biology**, les **Kew Gardens** et les **Missouri Botanical Gardens**, avec le financement du gouvernement néerlandais et d'USAID. Le WCS continue à jouer un rôle dans la supervision, le contrôle et l'aide pour la gestion de Masoala, le plus grand parc national de Madagascar.

Le Center for Biodiversity Conservation/The American Museum of Natural History: A Madagascar, le nouveau Centre pour la Préservation de la Biodiversité du musée a établi un projet d'évaluation et de gestion biologiques dans la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe, et a aussi conduit des recherches et des évaluations du aye-aye en danger (*Daubentonia madagascariensis*) dans d'autres régions de Madagascar.

Deutsches Primatenzentrum: Le Centre National Allemand pour les Primates est un acteur clef dans la recherche écologique des forêts sèches de l'ouest de Madagascar et soutient la publication de *Lemur News*, la lettre de nouvelles de la Section Madagascar du Groupe de Spécialistes des Primates d'IUCN/SSC.

The Durrell Wildlife Conservation Trust: Autrefois appelé le Jersey Wildlife Preservation Trust, cette petite organisation a mis en place un nombre important de projets de préservation des espèces à Madagascar depuis les années 1980. Au nord du pays, le Trust a lancé un nouveau programme de reproduction pour la tortue à soc (*Geochelone yniphora*) et la tortue à

queue plate (*Pyxis planicauda*), qui ont eu pour résultat la création du Parc National Baly Baly pour protéger l'angonoka dans son habitat naturel et l'introduction à titre d'essai de tortues élevées en captivité. A l'ouest de Madagascar, le Trust a lancé des études sur le terrain de la sarcelle de Bernier (*Anas bernieri*) en situation critique pour lequel il a établi un programme de reproduction en captivité au Royaume-Uni, comme il l'a fait pour le aye-aye (*Daubentonia madagascariensis*) et l'hapalémur du lac Alaotra (*Haplemur griseus alaotrensis*). Du personnel de cette fondation travaillant avec des ONG malgaches locales gèrent un projet de recherches au Lac Alaotra qui fait partie des efforts pour établir une zone protégée pour le 'bandro' ou lémurien docile.

British Airways Assisting Nature Conservation Programme: A travers ce programme unique, British Airways a fourni un soutien logistique important (gratuitement) à nombre d'institutions collaboratrices pour transporter du personnel de projet et des animaux en danger de et à Madagascar.

Institute for the Conservation of Tropical Environments (ICTE)/State University of New York at Stony Brook: Ces organisations affiliées sont en grande partie responsables de la création du Parc National Rantanplan, des efforts de gestion des aires protégées et de recherches en cours sur le terrain à la Station de Recherche Biologique de Rantanplan et du financement des inventaires biologiques et répertoire d'espèces dans certaines aires protégées clés dans tout Madagascar, ainsi que la formation de biologistes malgaches à l'étranger. ICTE a des bureaux aux Etats-Unis et à Madagascar et relie ses efforts sur le terrain à Madagascar à diverses institutions et universités, dont plus de 50 aux Etats-Unis et 13 hors Etats-Unis.

Duke University: Le Centre des Primates de Duke University a un engagement à long terme dans la préservation des lémuriens, qui comprend des efforts de reproduction en captivité pour nombre d'espèces dans ses centres aux Etats-Unis, l'aide pour le Parc Zoologique d'Ivoirin à Tamatave à Madagascar, la réintroduction de lémuriens Vari (*Varech v. variétal*) dans la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona, des projets de recherche génétique en cours, et la formation de biologistes malgaches à l'étranger.

On compte parmi d'importants programmes internationaux à long terme avec des universités et des musées d'histoire naturelle établis à Madagascar ceux de l'**University of Hannover** (Allemagne), de **Yale University**, du **Field Museum of Natural History**, de **Cornell University**, et **Clark University** aux Etats-Unis.

CEPF NICHE POUR LES INVESTISSEMENTS DANS LA REGION

En développant ce profil, on a tenu compte de causes d'origine telles que la pauvreté, l'accès inadéquat à l'éducation, et les politiques nationales conflictuelles. Des menaces plus directes incluent les activités des communautés locales qui sont incompatibles avec la préservation de la biodiversité, l'extraction minière à petite échelle et le manque d'implication locale dans les questions de préservation. Etant donné la relative faiblesse des fonds disponibles pour cette région à travers le CEPF, les concepteurs du projet ont dû faire des choix en ce qui concerne l'allocation des ressources. Ce projet est fondamentalement régional dans son approche et propose de fournir une valeur croissante pour faire face directement à des causes de base au niveau national, telles que des politiques de gestion concernant l'extraction de ressources naturelles. Dans d'autres cas, il aborde des causes plus proches, telles que les problèmes au niveau des communautés et des municipalités. La partie communications cherche à construire un groupe de soutien pour la préservation aux niveaux national et local. Etant donné que les

ressources sont limitées, le CEPF a toujours proposé de jouer un rôle de coordination stratégique et ce faisant, de susciter bien plus de ressources pour la préservation qu'il ne pourrait fournir à lui seul. Dans cet esprit, le CEPF propose d'investir dans des activités qui permettront de focaliser les efforts disparates dans ce vaste domaine tout en s'assurant que les informations les meilleures et les plus objectives soient disponibles pour guider la prise de décision d'une large gamme d'intervenants. Le CEPF espère ainsi influencer les causes d'origine de la perte de la biodiversité, même si c'est indirectement dans certains cas.

On a déterminé que la niche la plus stratégiquement importante pour le CEPF est la focalisation sur les moyens de combler les fossés existant entre les efforts et les investissements. Pour cette raison, la définition des mécanismes pour s'assurer qu'une coordination adéquate existe entre les efforts en cours est un composant majeur de chacun des profils.

Il faut aussi comprendre que les objectifs du CEPF ne sont pas conçus pour résoudre toutes les menaces décrites dans ce profil. Le CEPF n'est qu'une petite partie de stratégies bien plus grandes dans chaque écosystème. Etant donné les niveaux d'investissement actuels, les programmes et stratégies déjà en place et ceux prévus, le CEPF tente de remplir une niche particulière qui n'a pas encore été remplie au niveau nécessaire pour avoir un impact positif. Cette niche, et l'objectif principal du CEPF, est de fournir à la société civile, aux organisations et aux individus la capacité de gérer la préservation de la biodiversité de façon plus efficace. Le CEPF se concentre sur ce groupe sur la base de l'hypothèse que la préservation durable de la biodiversité ne sera possible que si les groupes de la société civile existant dans les écosystèmes critiques mènent le processus. Pour poursuivre dans cette optique, si ces groupes deviennent les acteurs et les voix de la préservation de la biodiversité, les preneurs de décision commenceront alors à inclure ces questions dans les politiques, la législation et l'action nationales et internationales. C'est uniquement si cet objectif est atteint que les ressources du CEPF pourront aboutir à une préservation durable de la biodiversité.

CEPF : STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET CIBLE DU PROGRAMME

La stratégie d'investissements des fonds du CEPF à Madagascar est basée sur la planification de préservation et les efforts d'application entrepris durant les dix dernières années. Les occasions d'investissement stratégique se basent sur les initiatives telles que celles présentées sous les auspices du PNAE, et les recommandations qui émergent de l'Atelier sur la Sélection des Priorités de Préservation à Madagascar (CPW). Le PNAE se concentre sur un système déjà répandu d'aires protégées avec pour objectif la gestion coordonnée des écosystèmes au sein d'écorégions distinctes de Madagascar. Les recommandations du CPW vont au-delà du réseau actuel d'aires protégées pour inclure le développement de couloirs entre les parcs et les réserves existant et la création de nouvelles aires protégées.

A ce jour, la communauté internationale de bailleurs de fonds s'est peu intéressée aux programmes de gestion de ressources naturelles de définition large et au développement communautaire. Les efforts actuels se concentrent sur les 'rouages' permettant de sauvegarder les niveaux actuels de diversité biologique au sein d'un cadre d'aires protégées existantes et prévues. En conséquence, de nombreux parcs et réserves demeurent extrêmement sous-financés, manquant d'autorités de gestion désignées et de plans de gestion. Les initiatives actuelles manquent aussi de coordination parmi les scientifiques malgaches, les ONGs nationales et internationales et les experts de préservation étrangers. Le soutien du CEPF devrait créer et renforcer de tels partenariats.

Dans toute la zone prioritaire, les communautés de scientifiques et d'ONGs restent relativement faibles, et il y a encore un manque de dirigeants qualifiés aux niveaux national et régional. Ces pays îles n'ont pas d'institutions scientifiques efficaces. Le soutien du CEPF permettra de renforcer les engagements institutionnels pour l'étude de la biodiversité dans toute la région.

Malgré de nombreuses discussions, des modèles solides d'engagement du secteur privé dans la préservation de la biodiversité restent à créer à Madagascar. Le tourisme naturel, par exemple, a un fort potentiel mais les projets qui relient les bénéfices d'un tel tourisme aux communautés de façon telle qu'ils encouragent la préservation au niveau du terrain n'ont pas encore été développés. Un autre exemple, les plantations forestières, ont le potentiel de diminuer la pression sur les forêts naturelles, mais ceci est resté une initiative du gouvernement qui a généré peu d'emplois ou de soutien locaux. La retenue des gaz à effet de serre a aussi suscité beaucoup d'intérêt en tant que concept, mais il n'existe aucune étude sérieuse de faisabilité ou d'efforts de démonstration.

La distribution de fonds du CEPF dans la région se focalisera sur les thèmes stratégiques suivants:

1. L'intégration de groupes et d'individus locaux dans la gestion des aires protégées et des réserves

Dans toute cette zone prioritaire, et surtout à Madagascar, il faut un soutien accru des ONGs aux niveaux financier et technique pour améliorer la gestion des parcs et réserves existants. Environ un tiers, soit 15, de ces aires protégées n'ont actuellement aucune autorité de gestion qui leur soit assignée ce qui limite leur contribution à la préservation de la biodiversité. De plus, environ 20 autres parcs et réserves aujourd'hui sous la responsabilité d'ANGAP ne sont liés à aucun partenaire international pouvant fournir un soutien technique et financier. Le soutien du CEPF à la gestion des aires protégées à Madagascar va se concentrer sur l'augmentation du nombre de partenariats entre ANGAP et les ONGs internationales qui ont montré leur capacité à gérer des aires protégées, en particulier le Fonds Mondial pour la Nature, la Wildlife Conservation Society et Conservation International.

La création de nouveaux couloirs et aires protégées résultera probablement de l'expansion de programmes d'inventaire biologique à Madagascar, et les processus de planification nécessaires devraient aussi être soutenus par le CEPF. Ils incluent des inventaires biologiques et une meilleure gestion des importants systèmes de forêts classées et de réserves forestières du pays. Environ 40% de l'habitat naturel restant dans les 25 zones prioritaires se situe dans des aires protégées. A Madagascar, toutefois, seuls 17 187 des 107 353 kms carrés d'habitat naturel restant, soit 16%, se trouve dans des zones officiellement protégées. Au moins 90 000 kms carrés d'habitat naturel reste en zone non protégée dans tout le pays.

A Madagascar, l'étendue des aires protégées varie d'une écorégion à l'autre: 18% dans l'Ecorégion de l'Est, 22% dans l'Ecorégion du Centre, 17% dans l'Ecorégion de l'Ouest, 20% dans l'Ecorégion des Montagnes du Nord, 5% dans l'Ecorégion du Sud et moins de 1% dans la Zone de Transition Nord. De plus, des études dans diverses écorégions montrent que certaines terres dans des parcs et des réserves ne sont pas un habitat naturel intact. Dans l'Ecorégion du Centre, 61% de la zone protégée est composée d'habitat naturel, dans l'Ecorégion du Sud 57% et l'Ecorégion de l'Ouest seulement 39%. L'ANGAP a publié un plan pour augmenter le réseau de zones protégées en créant de nouveaux parcs et réserves y compris trois dans l'Ecorégion du Sud (brousse succulente à l'ouest de la Rivière Manambavo, le Plateau Mahafaly Karimbola et la

Forêt Mikea), six dans l'Ecorégion de l'Est (la Forêt Littorale au sud de la Réserve Spéciale de Manombo, Zafimaniry, Marolambo, Torotorofotsy, Anjozorobe et le Plateau Makira) et 10 dans l'Ecorégion de l'Ouest / la Zone de Transition Nord (Betandraka, Analavelona, Forêt Mikea, Menabe, Manambolomaty, Mahavavy Kinkony, Forêt de l'Androna, Sahamalaza et Daraina).

Le CEPF va aussi soutenir des plans ayant pour objectif de relier des aires protégées existantes à Madagascar par des couloirs de biodiversité. Dans l'Ecorégion des Montagnes du Nord, on a proposé de créer un couloir pour relier la Réserve Naturelle de Tsaratanana au Parc National de Marojejy et à la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe. Dans l'Ecorégion de l'Est, on a fait des propositions pour développer trois couloirs principaux:

- Un reliant le Parc National Andohalela, la Réserve Spéciale Midongy du Sud, la Réserve Spéciale du Pic d'Ivohibe au Parc National d'Andringitra et le Parc National de Ranomafana;
- Un reliant la Réserve Spéciale d'Analamazaotra, le Parc National de Mantadia, la Réserve Spéciale de Mangerivola au Parc National et la Réserve Naturelle Intégrale de Zahamena
- Un troisième reliant la Réserve Spéciale d'Ambatovaky à la Réserve Spéciale de Marotandrano.

Afin d'améliorer la gestion des aires protégées et de soutenir la création de ces couloirs, les fonds du CEPF auront pour cible de soutenir des activités de sélection des priorités et divers processus similaires visant à accroître la participation afin d'assurer qu'une gamme suffisante de points de vue et d'idées soit prise en considération et incorporée.

2. Initiatives de préservation du secteur privé

Les initiatives de préservation du secteur privé peuvent avoir un effet cataliste sur un certain nombre de domaines clefs tels que le tourisme de nature, les plantations forestières et la retenue des gaz à effet de serre. De petits programmes de tourisme de nature ont été établis dans certaines communautés locales près des parcs, réserves et zones protégées prévues. En général, ces projets se focalisent sur la faune vertébrée unique de Madagascar et fournissent des guides et autres services essentiels aux touristes étrangers. Le soutien du CEPF se concentrera sur la formation de guides et l'amélioration de l'infrastructure locale pour attirer plus de touristes. La production de bois de plantation et produits en papier pour le marché local est une opportunité pour le secteur privé qui aurait des impacts importants sur la préservation des forêts naturelles. La retenue de gaz à effet de serre présente un potentiel important à Madagascar et exige une implication du secteur privé et des modèles attestés pour réussir.

3. La préservation de la biodiversité et la formation en gestion

Une formation dans les techniques de la préservation de la biodiversité est nécessaire afin de renforcer les communautés scientifiques et d'ONGs à Madagascar. Celle-ci devrait inclure le soutien de programmes basés sur les universités nationales telles que des accords de coopération entrepris par l'Université d'Antananarivo ainsi qu'un programme de collaboration à l'ouest de Madagascar récemment proposé par l'Université Hannover de Zurich et l'Université de Mahajanga de Madagascar. Un soutien pourrait également être fourni aux programmes existant qui offrent aux étudiants malgaches l'occasion d'étudier à l'étranger. Duke University et la State University of New York at Stony Brook offrent deux programmes réussis qui pourraient s'intéresser à une telle opportunité.

De même, des ressources du CEPF seront allouées à la formation dans le pays et la construction des capacités pour les professionnels de la préservation afin d'accroître leur capacité à gérer et militer en faveur des programmes de préservation.

4. Mécanisme pour accroître la sensibilisation et le militantisme

Des efforts de sensibilisation et de militantisme sont nécessaires pour améliorer l'implication du public dans la préservation, encourager des cadres législatifs solides et promouvoir la réconciliation entre l'importance biologique internationale de Madagascar et les besoins pressants de croissance économique. Les dirigeants d'ONGs peuvent jouer un rôle important dans ce processus en s'impliquant dans les promotions qui soulignent l'importance de la biodiversité. Le CEPF soutiendra des programmes de sensibilisation et de militantisme ciblés ayant pour but de promouvoir la biodiversité en tant que valeur nationale. Ces programmes et campagnes de sensibilisation seront coordonnés avec, et basés sur, des initiatives actuellement mises en place par des entités gouvernementales. Dans la plupart des cas, les projets subventionnés par le CEPF devront démontrer des liens avec des programmes existants.

5. Fonds d'Action pour la Biodiversité

Afin de répondre aux circonstances imprévues qui affectent la préservation de la biodiversité et de faciliter la coordination inter-institutionnelle et la construction de capacités à petite échelle, il est recommandé que le CEPF fournisse des ressources pour établir un Fonds d'Action pour la Biodiversité. Le montant des petites sommes octroyées par ce Fonds variera mais ne dépassera pas 10 000 dollars.

6. La création d'un réseau de surveillance et de coordination

Afin que la stratégie présentée dans ce profil soit mise en place avec succès, un mécanisme de surveillance et de coordination est nécessaire. Le CEPF subventionnera un tel mécanisme pour s'assurer que les projets dans la région atteignent les objectifs établis par le profil d'écosystème du CEPF. Il est prévu que ce mécanisme, ou réseau, consistera en une alliance d'organisations ayant une solide capacité technique et des programmes en place depuis longtemps dans la région. Il devrait aussi inclure une forme de cabinet conseil de scientifiques reconnus pour s'assurer que les efforts se concentrent sur les priorités identifiées dans la région. Afin de maintenir la communication au sein de ce mécanisme, le CEPF financera la création d'un système d'information électronique ou autres nouveaux moyens de communication.

Le réseau de surveillance et de coordination travaillera avec l'équipe de gestion du CEPF pour identifier et passer en revue les projets potentiels du CEPF. De plus, il jouera un rôle actif dans la surveillance des projets spécifiques durant la mise en place des projets afin d'assurer le maintien de hauts niveaux de performance.

Ce réseau de coordination est important pour la période d'application du CEPF ; toutefois, l'intention est de faire opérer ce réseau bien au-delà de la période de financement du CEPF. Le réseau doit donc durant sa réalisation réfléchir aux moyens de continuer son action à long terme.

DURABILITE

La stratégie d'Investissements du CEPF sera financée sur une période de trois ans et représente le début d'un processus plus vaste pour appliquer une préservation durable de la biodiversité dans cette région. Il est donc important de souligner la durabilité de la stratégie du CEPF au-delà de la période de financement initiale de trois ans. Trois éléments jouent un rôle clef pour la durabilité de ces objectifs : le premier, comme nous l'avons souligné, est le très haut niveau

actuel d'investissements au sein de la région émanant de plusieurs organisations bilatérales et multilatérales, d'agences du gouvernement, d'ONGs locales et internationales. Afin de construire sur ces bases, le CEPF prévoit d'encourager la durabilité en construisant des capacités locales, second élément clef de la durabilité. La plupart des efforts de préservation de la biodiversité sont actuellement appliqués par des organisations étrangères et le CEPF a pour objectif de construire des capacités locales pour assumer une grande partie de ce rôle et pour que les groupes de la société civile prennent les rênes de ces efforts de préservation. La capacité seule ne sera toutefois peut-être pas suffisante. Les ressources financières pour la préservation de la biodiversité resteront une question fondamentale pour la durabilité. A ces fins, grâce à l'entretien de partenariats et d'alliances, le CEPF espère susciter de nouveaux fonds pour la préservation de la biodiversité. C'est le troisième élément de la durabilité. On s'attend à ce que les résultats de qualité des projets du CEPF génèrent un intérêt et une confiance accrue parmi les bailleurs de fonds ce qui mènera à des investissements accrus. La combinaison de capacité locale et de financement global accrue, liée aux niveaux actuels d'investissements dans la région, devraient mener à des impacts de préservation de la biodiversité plus importants qui seront durables à long terme.

Bien que l'hypothèse de la durabilité soit logique et solide, il y aura beaucoup de leçons à tirer de chaque projet financé par le CEPF. Tous les projets proposés incluront donc une section dans laquelle les facteurs externes de risques et les questions de durabilité à long terme seront abordées. Les projets devront souligner les facteurs clefs externes qui pourraient réduire les bénéfices de leurs activités et discuter des plans pour réduire ces effets. Les demandeurs de bourse devront aussi expliquer comment ils voient les objectifs de leur projet actuel évoluer après la période initiale de financement du CEPF. Toutes ces informations seront postées sur le site Internet de CEPF, ce qui permettra aux autres équipes de projets de tirer des leçons de stratégies réussies de réduction des risques et des mesures de durabilité mises en place par divers projets. Pour poursuivre le processus après la phase de conception initiale du projet, les candidats sélectionnés devront à nouveau aborder ces questions dans chacun de leur rapport de performance tous les quatre mois. Le but est non seulement de souligner les risques dès le départ mais aussi de suivre ces questions critiques durant toute la durée du projet.

CONCLUSION

Les principaux écosystèmes de Madagascar ont des niveaux d'endémisme qui les rendent exceptionnels d'un point de vue biologique et subissent des menaces qui exigent une intervention mondiale en faveur de la préservation. Le manque d'agences gouvernementales pour les aires protégées et un secteur limité d'ONGs a gêné les progrès de la préservation dans la région. Une approche à multiples facettes est nécessaire afin d'établir des modèles efficaces de gestion des zones protégées et de préservation sur le terrain. Allant de petites bourses pour des ONGs récemment créées à des bourses plus importantes pour assurer la préservation des parcs et répondre aux priorités scientifiques les plus vitales, la stratégie du CEPF fera une différence notable. La stratégie sera appliquée tout d'abord à Madagascar, l'île la plus diverse et la plus grande de la zone prioritaire, et pourrait s'élargir ensuite pour inclure des activités dans d'autres îles.

Madagascar Incremental Costs and Environmental Benefits CEPF Alternative

La stratégie d'investissement des fonds du CEPF pour Madagascar est basée sur la planification de la préservation et l'application d'efforts entrepris au cours de la dernière décennie. Les opportunités d'investissement stratégiques se basent sur des initiatives telles que celles présentées sous les auspices du Plan National d'Action Environnementale (PNAE) et sur les recommandations issues de l'Atelier sur la Sélection des Priorités de Madagascar. Le PNAE se concentre sur un système déjà important d'aires protégées avec pour objectif de réaliser une gestion coordonnée des écosystèmes au sein des écorégions distinctes de Madagascar. Les recommandations de l'Atelier sur la Sélection des Priorités vont au-delà du réseau actuel d'aires protégées pour inclure le développement de couloirs entre les parcs et réserves existant et la création de nouvelles aires protégées. Les inventaires biologiques et une meilleure gestion des systèmes importants de forêts classées et de réserves forestières du pays pour la préservation de la biodiversité font aussi partie des priorités du CEPF.

Les investissements actuels dans la région, comme nous l'avons souligné dans le Profil de l'Ecosystème, implique une gamme étendue de participants y compris le gouvernement, les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, des trusts individuels et des fondations, des ONGs locales ainsi que des ONGs internationales. Ces efforts en cours sont critiques et se concentrent sur les 'rouages' de la sauvegarde des niveaux actuels de diversité biologique au sein d'un réseau de zones existant et prévues. Même avec ceux-ci, toutefois, un grand nombre de parcs et réserves manque cruellement de fonds, d'autorités de gestion désignées et/ou de plans de gestion. Les initiatives actuelles manquent aussi de coordination parmi les scientifiques malgaches, les ONGs nationales ou internationales et les experts de la préservation expatriés. Le soutien du CEPF a pour but de créer et de renforcer de tels partenariats.

Dans toute la zone prioritaire, les communautés scientifiques et d'ONGs restent relativement faibles et il y a une pénurie de dirigeants de haute qualité dans le domaine de la préservation aux niveaux national et régional. Ces groupes d'îles n'ont pas fait l'expérience de la construction d'institutions scientifiques efficaces, comme ce fut le cas au Brésil par exemple. Le soutien du CEPF devrait aider à renforcer ces groupes ainsi qu'à augmenter les engagements des institutions pour l'étude de la biodiversité dans toute la région.

Malgré de nombreuses discussions, des modèles solides d'engagement du secteur privé dans la préservation de la biodiversité sont encore à tester à Madagascar. Le tourisme de nature, par exemple, a un potentiel non réalisé, mais des projets qui relient les bénéfices d'un tel tourisme aux communautés de façon à encourager la préservation au niveau de base se mettent en place très lentement. De même, les plantations forestières qui ont le potentiel de réduire la pression sur les forêts naturelles sont restées dans une large mesure une initiative du gouvernement qui a généré peu d'emplois et de soutien locaux. La retenue des gaz à effet de serre a suscité beaucoup d'intérêt comme concept mais aucune étude de faisabilité sérieuse ou d'efforts de démonstration n'existent actuellement. Ce sont tous des domaines dans lesquels le CEPF peut contribuer à accroître les bénéfices déjà réalisés par des investissements actuels dans la région.

En tenant compte des projets en cours à Madagascar, le CEPF focalisera son projet de fonds alternatifs croissants vers la série suivante de thèmes stratégiques :

Stratégie d'Investissement du CEPF (2000-2003)

- Intégration de groupes locaux dans la gestion des aires protégées et des réserves
- Initiatives de préservation du secteur privé
- Programmes de formation en gestion et préservation de la biodiversité
- Mécanismes pour accroître la sensibilisation et le militantisme
- Fond d'Action de Préservation
- Réseau de surveillance et de coordination sur un mode participatif

Tableau de coûts croissants – Madagascar (2000-2003)

Groupes de Bailleurs de Fonds	Catégorie de Coûts	Millions de dollars \$	Bénéfices domestiques
Gouvernement	Base	15	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des bassins hydrographiques et des aires protégées existantes • Amélioration de la gestion des forêts classées et des réserves forestières • Développement d'une "approche de couloir" • Réforme des politiques de gestion nationales environnementales
<i>Plan National d'Action Environnementale (NEAP/PE2)</i>			
Bailleurs Multi- / Bi- Latéraux	Base		<ul style="list-style-type: none"> • Protection des bassins hydrographiques • Protection des parcs • Identification des menaces pour la préservation • Efforts de préservation en milieu marin • Planification et création de parcs nationaux • Formation et gestion forestière améliorées • Développement de produits forestiers autres que le bois • Initiatives de Développement Rural • Révision de la politique de gestion des forêts nationales • Développement de techniques forestières dans les communautés
<i>Banque Mondiale</i>			
<i>UNDP</i>			
<i>GEF/KWF</i>			
<i>USAID</i>			
<i>Autres</i>			
<i>* les contributions des bailleurs ci-dessus sont représentées à la fois dans les montants de base du gouvernement et des ONGs</i>			
Utilisateurs locaux	Base	.6	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement de nouvelles aires protégées • Projets d'écotourisme communautaire • Association locale de guides • Recherches sur le terrain
<i>FANAMBY</i>			
<i>Université d' Antananarivo</i>			
ONGs Internationales	Base	13	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des zones protégées • Gestion des réserves • Programmes d'éducation et d'implication en préservation • Sélection des priorités • Efforts de Préservation spécifiques par espèces • Evaluations biologiques • Etude et surveillance des parcs et réserves • Publications sur diverses questions de préservation • Création de nouveaux parcs • Soutien logistique coordonné • Efforts de reproduction en captivité et de réintroductions
<i>Fonds Mondial pour la Nature (WWF)</i>			
<i>Conservation International</i>			
<i>Wildlife Conservation Society</i>			
<i>Center for Biodiversity Conservation</i>			
<i>Autres</i>			

Initiative du CEPF	Incrément	3.0	Bénéfices Généraux <ul style="list-style-type: none"> • Soutien technique pour des parcs existant • Promotion de partenariats en zone protégée • Efforts de formation de groupes communautaires locaux • Processus de planification sur un mode participatif • Initiatives du secteur privé (tourisme, activités forestières, retenue de gaz à effet de serre) • Formation en gestion de la préservation • Sensibilisation et militantisme • Fonds d'Action pour la Biodiversité • Mécanismes de coordination et de partage d'informations
Totaux	Base	28.6	
	Avec CEPF	31.6	
	Incrément	3.0	